AMBASSADE
DE FRANCE
EN ARMÉNIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Service de Presse

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Revue de la presse arménienne du 5 juin 2020

11817 cas confirmés de coronavirus/ Au moment de la rédaction de cette revue, les autorités ont confirmé 11817 cas de coronavirus dans le pays dont 3513 ont été guéris et 183 patients sont décédés. Le ministre de la Santé a averti que les hôpitaux arméniens pourraient bientôt ne plus être en mesure d'admettre toutes les personnes infectées nécessitant un traitement urgent. Selon lui, 15 à 20 % des cas enregistrés nécessitent une hospitalisation, tandis que les autres restent à la maison sous la surveillance des organismes de soins de santé primaires.

Les États-Unis approuvent une nouvelle aide de 5,4 millions de dollars à l'Arménie pour lutter contre les coronavirus/ L'Ambassadrice des États-Unis en Arménie, Lynne Tracy, a déclaré que les États-Unis avaient alloué une nouvelle aide de 5,4 millions de dollars à l'Arménie pour lutter contre l'épidémie de coronavirus. Selon elle, une grande partie de la nouvelle aide américaine sera acheminée vers les laboratoires et les services de santé arméniens qui s'occupent des cas les plus graves de COVID-19. Elle a déclaré que les États-Unis réorientaient également une partie des fonds existants pour aider les petites et moyennes entreprises. Tracy a également exprimé son inquiétude face au nombre croissant de cas de coronavirus dans le pays tout en saluant les efforts accrus du gouvernement arménien pour amener les gens à respecter les règles sanitaires.

MAE arménien : Ce n'est pas la population, mais les hauts dirigeants de l'Azerbaïdjan qui ne sont pas préparés à la paix/ La presse rend compte du commentaire de la porte-parole du Ministère arménien des Affaires étrangères, Anna Naghdalyan, concernant les déclarations belliqueuses des autorités azerbaïdjanaises. Selon elle, récemment, les hauts dirigeants de l'Azerbaïdjan ainsi que les autres agences de l'État « *ont été en concurrence pour faire des déclarations arménophobes hystériques sans contenu concret* ». « *Il est à noter que le leadership autoritaire de l'Azerbaïdjan, qui promeut la haine parmi son peuple et met en avant des menaces de guerre, a instrumentalisé la lutte contre COVID-19 pour commettre des violations massives des droits de l'homme dans son pays* » indique le commentaire. « *Néanmoins, même si la propagande arménophobe et les menaces de guerre de l'Azerbaïdjan sont destinées à la consommation intérieure, elles sapent sérieusement le processus de paix et démontrent que ce n'est pas la population, mais les hauts dirigeants de l'Azerbaïdjan qui ne sont pas prêts pour la paix* ». En rappelant la récente décision de la CEDH sur l'affaire « Makuchyan et Minasyan contre Azerbaïdjan et Hongrie » (cf. revue du 27 mai 2020), la porte-parole déclare que les actions anti-Arméniennes des dirigeants de l'Azerbaïdjan ont déjà reçu leur évaluation juridique par les organismes internationaux.

Démission du Chef du Comité des recettes de l'État/ La presse rend compte de la démission inattendue de Davit Ananyan, le chef du Comité des recettes de l'État. Ananyan n'a donné aucune raison à cette démission lorsqu'il l'a annoncée sur Facebook. Pachinian a commenté la démission lors de la discussion sur l'exécution du budget de l'État au Parlement et a remercié Ananyan pour le travail accompli jusqu'à présent. Pachinian a

déclaré qu'il y aurait de nouveaux changements au Comité dans un avenir proche et qu'il espérait que *« les changements substantiels »* qui avaient été lancés pendant le mandat d'Ananyan s'approfondiraient encore et deviendraient globaux. Selon *168.am*, le vice-président du Comité, Rafik Mashadyan, et le chef du département d'enquête et de renseignement opérationnel du Comité, Vahan Charkhifalakya, auraient également soumis des lettres de démission. Le porte-parole du Service de supervision de l'État, a confirmé à *NEWS.am* la nouvelle selon laquelle ce Service a mené des inspections au Comité des recettes de l'État. Selon la porte-parole, le département de contrôle du Service avait identifié « *certains risques* » au Comité et avait lancé des inspections le 12 mai. Davit Ananyan a cependant nié le rapport entre sa démission et ces inspections.

La Cour annule le mandat d'arrêt contre Mikael Minasyan/ La Cour d'appel d'Arménie a annulé le 4 juin dernier la décision d'un tribunal inférieur d'autoriser les enquêteurs à arrêter l'ancien ambassadeur d'Arménie au Vatican et gendre fugitif de l'ancien Président Serge Sarkissian, Mikael Minasyan, qui est poursuivi pour des accusations de corruption (cf. revue du 07 mai 2020).

« Gazprom Armenia » insiste sur la hausse des prix/ La société nationale de distribution de gaz, « Gazprom Armenia », détenue par le géant russe « Gazprom », a défendu le 04 juin ses demandes d'augmenter les tarifs affirmant que le refus des régulateurs de les approuver mettrait en danger la poursuite des approvisionnements en gaz du pays. Le directeur général de « Gazprom Armenia », Hrant Tadevosyan, a déclaré qu'il était impossible de maintenir le système de l'approvisionnements en gaz avec le tarif actuel. L'organisme de régulation devra prendre une décision finale sur la demande de « Gazprom Armenia » dans le courant du mois.

L'Arménie va obtenir un prêt de 315 millions de dollars du FMI/ La presse indique que le gouvernement a approuvé un projet de loi sur la ratification de la lettre d'accord avec le Fonds monétaire international (FMI) sur l'utilisation de l'accord de confirmation alloué à l'Arménie en mai 2019 et l'obtention d'un prêt supplémentaire, signé le 23 mai et le 1er juin 2020. Selon le Ministre des Finances, grâce à cet accord, environ 280 millions de dollars de fonds budgétaires sont actuellement disponibles pour l'Arménie et environ 35 millions de dollars supplémentaires seront disponibles à la suite de la troisième révision du programme.

Yuri Khachaturov est le seul à ne pas avoir comparu devant la Commission parlementaire chargée d'enquêter sur les circonstances de la guerre d'avril 2016/ Selon Andranik Kocharyan, Président de la Commission parlementaire chargée d'enquêter sur les circonstances de la guerre d'avril 2016, l'ancien chef d'état-major général des forces armées arméniennes, Yuri Khachaturov, est le seul invité qui a refusé de comparaitre devant la Commission. Selon Andranik Kocharyan, la Commission a terminé ses activités, mais il existe d'autres organes qui examineront les circonstances qui ont suscité des questions et des problèmes. « *S'il y a des questions, ces organismes poseront ces questions à Khachaturov* » a déclaré Andranik Kocharyan tout en indiquant que le Parlement étudiait un projet de loi selon lequel les personnes invitées à témoigner devant les commissions d'enquête pour la Défense ne peuvent pas rejeter une invitation, quelle que soit leur position.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** *Hraparak*-***quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** *Joghovourd*-***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.